

## TVF730-K30 hebro®fine 6191

Version: 1.1

Date de révision 02.04.2014

Date d'impression 25.04.2014

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : TVF730-K30 hebro®fine 6191

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Lubrifiant de haute performance pour le traitement de métaux, produit pour le traitement du verre

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : hebro chemie GmbH  
Rostocker Str. 40  
41199 Mönchengladbach

Personne de contact : Wolfgang Schaffers  
Téléphone : +49 (0) 2166 6009-0  
Téléfax : +49 (0) 2166 6009-99

Personne à contacter concernant la sécurité produit : Abteilung Produktsicherheit  
Adresse e-mail : info-produktsicherheit@gmx.de

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

: Giftinformationszentrum Erfurt:  
+49 (0) 361 730 730

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage exceptionnel pour mélanges spéciaux : Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Information supplémentaire : Ce produit contient un ingrédient conforme à la liste des substances candidates de l'Annexe XIV de la Réglementation

**TVF730-K30 hebro®fine 6191**

Version: 1.1

Date de révision 02.04.2014

Date d'impression 25.04.2014

REACH 1907/2006/CE.

**2.3 Autres dangers**

L'information nécessaire est contenue dans cette fiche de données de sécurité.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1 Substances**

non applicable

**3.2 Mélanges**

Nature chimique : Préparation aqueuse se composant de polyglycol, additives EP e tagents de protection.

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
(Éthylène-dioxy)diméthanol	3586-55-8 222-720-6	Xn; R22  Xi; R38-R41  R52	Acute Tox. 4; H302  Skin Irrit. 2; H315  Eye Dam. 1; H318	>= 1 - <= 2,5
1-Oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium	3811-73-2 223-296-5	Xn; R20/21/22  Xi; R36/38  N; R50	Aquatic Acute 1; H400  Acute Tox. 4; H332  Acute Tox. 4; H312  Acute Tox. 4; H302  Eye Irrit. 2; H319  Skin Irrit. 2; H315	>= 0,1 - <= 1

## TVF730-K30 hebro®fine 6191

Version: 1.1

Date de révision 02.04.2014

Date d'impression 25.04.2014

Acide borique	10043-35-3 233-139-2 01-2119486683-25	Repr.Cat.2; R60- R61	Repr. 1B; H360FD	>= 0,1 - <= 1
---------------	---------------------------------------------	-------------------------	---------------------	---------------

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.  
Pour le texte complet des Notes mentionnées dans cette section, voir chapitre 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Pas de précautions spéciales.  
Appeler un médecin si des symptômes apparaissent.
- En cas d'inhalation : Porter à l'air frais.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 mn à l'eau courante propre.  
Demander conseil à un médecin.
- En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un médecin.  
Garder tranquille.  
Ne PAS faire vomir.  
Danger en cas d'aspiration.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.
- Risques : Pas d'information disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

## TVF730-K30 hebro®fine 6191

Version: 1.1

Date de révision 02.04.2014

Date d'impression 25.04.2014

Poudre sèche  
Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Un incendie peut dégager:  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Monoxyde de carbone  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.  
Prévenir les autorités compétentes en cas de pénétration dans les égouts, dans l'environnement aquatique ou dans le sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir chapitre 8 et 13

## TVF730-K30 hebro®fine 6191

Version: 1.1

Date de révision 02.04.2014

Date d'impression 25.04.2014

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.

#### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Se conformer aux réglementations pour l'eau.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Conserver dans le conteneur d'origine.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.  
Conserver à l'écart de la chaleur.  
Conserver à des températures comprises entre 5°C et 45°C.

Précautions pour le stockage en commun : Incompatible avec des agents oxydants.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Lubrifiant de haute performance pour le traitement de métaux, produit pour le traitement du verre

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

##### DNEL/DMEL

Acide borique : Utilisation finale: DNEL, Travailleurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets systémiques  
Valeur: 0,98 mg/kg bw/d

Utilisation finale: DNEL, Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

## TVF730-K30 hebro®fine 6191

Version: 1.1

Date de révision 02.04.2014

Date d'impression 25.04.2014

Valeur: 392 mg/kg bw/d

Utilisation finale: DNEL, Travailleurs

Voies d'exposition: Inhalation

Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Valeur: 8,3 mg/m<sup>3</sup>

### PNEC

Acide borique

: Eau douce

Valeur: 1,35 mg/L

Eau de mer

Valeur: 1,35 mg/L

Sédiment d'eau douce

Valeur: 1,8 mg/kg

Sédiment marin

Valeur: 1,8 mg/kg

Comportement dans les stations de traitement des eaux usées

Valeur: 1,75 mg/L

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : inutile dans les conditions normales d'utilisation  
Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.  
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.
- Protection des mains : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales
- Protection de la peau et du corps : vêtement de protection
- Mesures de protection : Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière).  
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.  
Suivre le protocole de protection de la peau.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

**TVF730-K30 hebro®fine 6191**

Version: 1.1

Date de révision 02.04.2014

Date d'impression 25.04.2014

Conseils généraux : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.  
Prévenir les autorités compétentes en cas de pénétration dans les égouts, dans l'environnement aquatique ou dans le sol.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect : liquide  
Couleur : vert jaune  
Odeur : type amine  
Point d'éclair : > 100 °C  
pH : 9,15  
à 30 g/L  
20 °C  
Point/intervalle d'ébullition : 100 °C  
Pression de vapeur : 23 hPa  
à 20 °C  
L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.  
Densité : 1,07 g/cm<sup>3</sup>  
à 20 °C  
Méthode: DIN 51757  
Hydrosolubilité : complètement miscible  
Viscosité, cinématique : non déterminé

**9.2 Autres informations**

Explosibilité : Donnée non disponible

## TVF730-K30 hebro®fine 6191

Version: 1.1

Date de révision 02.04.2014

Date d'impression 25.04.2014

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Pas de dangers particuliers à signaler.

#### 10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas de décomposition en utilisation conforme.

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et oxydants forts

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Risque de décomposition. : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  
En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), fumée dense et noire.

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale  
Acide borique : DL50: 3.500 - 4.100 mg/kg  
Espèce: rat

Toxicité aiguë par inhalation  
Acide borique : CL50: > 2,120 mg/L  
Durée d'exposition: 4 Heure  
Espèce: rat

Toxicité aiguë par voie cutanée  
Acide borique : DL50: > 2.000 mg/kg  
Espèce: lapin



## TVF730-K30 hebro®fine 6191

Version: 1.1

Date de révision 02.04.2014

Date d'impression 25.04.2014

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritation de la peau : Un contact prolongé ou répété avec la peau affecte le processus naturel d'hydratation grasse de la peau et entraîne le dessèchement de la peau.  
Peut irriter la peau.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritation des yeux : Des projections de liquides dans l'oeil peuvent provoquer des irritations et entraîner des dommages réversibles.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation : Ces informations ne sont pas disponibles.

### Cancérogénicité

Remarques : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

**Information supplémentaire** : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Études écotoxicologiques relatives au produit ne sont pas disponibles.

#### Toxicité pour les poissons

1-Oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium : CL50: 0,0066 mg/L  
Durée d'exposition: 96 Heure  
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

#### Acide borique

: CL50: 79,7 mg/L  
Durée d'exposition: 96 Heure  
Espèce: Pimephales promelas

NOEC: 1,8 mg/L  
Durée d'exposition: 34 j  
Espèce: Brachydanio rerio

#### Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

1-Oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium : CE50: 0,022 mg/L  
Durée d'exposition: 48 Heure

## TVF730-K30 hebro®fine 6191

Version: 1.1

Date de révision 02.04.2014

Date d'impression 25.04.2014

	Espèce: Daphnie
Acide borique	: CL50: 133 mg/L Durée d'exposition: 48 Heure Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )
	NOEC: 6 - 13 mg/L Durée d'exposition: 21 j Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )
Toxicité pour les algues 1-Oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium	: CE50: 0,46 mg/L Durée d'exposition: 72 Heure Espèce: Selenastrum capricornutum(algue d'eau douce)
Acide borique	: Inhibition de la croissance NOEC: 17,5 mg/L Durée d'exposition: 74,5 Heure Espèce: Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)
	CE50: 40 mg/L Durée d'exposition: 72 Heure
Toxicité pour les bactéries Acide borique	: Inhibition de la respiration NOEC: 17,5 mg/L Durée d'exposition: 3 Heure Espèce: Bactérie

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Donnée non disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité : Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible

### 12.6 Autres effets néfastes

Information écologique sup- : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les

## TVF730-K30 hebro®fine 6191

Version: 1.1

Date de révision 02.04.2014

Date d'impression 25.04.2014

plémentaire

égouts.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Eliminer conformément aux réglementations locales.  
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.  
ne pas éliminer avec les ordures ménagères.
- Emballages : ne pas éliminer avec les ordures ménagères.  
L'énoncé des risques et des mesures de précaution décrits  
sur les étiquettes s'applique aussi à tous les résidus qui res-  
tent dans le conteneur.
- Emballages contaminés : Eliminer conformément aux réglementations locales.
- Code des déchets : 120109 émulsions et solutions d'usinage sans halogènes

### SECTION 14: Informations relatives au transport

**ADR**  
Marchandise non dangereuse

**IATA**  
Marchandise non dangereuse

**IMDG**  
Marchandise non dangereuse

**RID**  
Marchandise non dangereuse

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Maladies Professionnelles : : non applicable  
(R-461-3, France)
- Autres réglementations : Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives  
de la CEE ou aux lois du pays concerné.  
Les mises-en-oeuvre régionales ou nationales du SGH peu-  
vent ne pas intégrer toutes les classes de risque ni toutes les  
catégories.

## TVF730-K30 hebro®fine 6191

Version: 1.1

Date de révision 02.04.2014

Date d'impression 25.04.2014

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

## SECTION 16: Autres informations

### Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R38	Irritant pour la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R52	Nocif pour les organismes aquatiques.
R60	Peut altérer la fertilité.
R61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

### Information supplémentaire

Les informations données ont été établies sur la base de nos connaissances et de nos expériences à la date de publication de ce document et sont valables pour le produit dans son état de livraison. Les propriétés du produit ne sont pas garanties. La distribution de cette fiche de données de sécurité ne libère pas le destinataire de ses propres responsabilités à suivre la réglementation appropriée concernant ce produit.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006